

# Tendances actuelles

## Les droits de communication : au-delà de la liberté d'expression

L'information et la communication sont essentielles à la société contemporaine et représentent le point de départ des dialogues et des échanges publics sur les idées et les connaissances requises pour façonner et réformer les structures sociales, politiques et économiques. Dans un univers qui dépend des connaissances et de l'information, les droits de communication constituent un élément crucial quant à la capacité des sociétés et des communautés de s'attaquer aux dynamiques et aux forces inégales, injustes et destructives ainsi que de créer de nouvelles et meilleures façons d'organiser et de gouverner le monde.

Le droit à la liberté d'expression, inscrit à l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, est à l'origine du choix d'adopter une approche fondée sur les droits en matière de communication et d'information. Cependant, dans toute société, le pouvoir peut à la fois permettre et limiter l'accès à l'information et à la communication, ce qui a pour effet dans certaines situations de restreindre la liberté d'expression.

Par conséquent, le droit à la liberté d'expression est mieux protégé lorsqu'il est promu concurremment avec un certain nombre d'autres droits de communication. Ceci est d'autant plus important aujourd'hui, alors que les écosystèmes de communication gagnent en complexité à cause de la rapidité des changements technologiques, des différents niveaux d'accès aux plateformes, des processus de gouvernance des médias multicouches et fréquemment transnationaux, de la dépendance croissante envers la technologie numérique, et de l'émergence des médias à titre d'espace clé pour faire progresser l'inclusion et le changement social.

D'autres droits qui aident à instaurer un environnement dans lequel la liberté d'expression peut être pleinement réalisée incluent ceux qui stipulent que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, dans sa propre culture et dans sa propre langue, de jouir des bienfaits de la science, de l'information, de l'éducation, de la participation à la gouvernance, à la vie privée, à la liberté de réunion et d'association pacifiques, à la protection de sa réputation », autant de droits qui sont inscrits à la Charte internationale des droits de l'homme. Parmi les autres éléments essentiels, on compte la diversité du contenu des médias et de leur propriété, la liberté de presse, les médias diversifiés et indépendants et l'accès démocratique aux médias.

L'information et la communication sont également vitales pour une bonne gouvernance et pour améliorer le potentiel des gens et des communautés à engendrer le développement durable. Le renforcement de la société civile – les nombreux groupes représentant les citoyens – est déterminant lorsqu'il s'agit d'exercer une saine gouvernance à l'échelle locale, nationale et internationale. Ce sont les citoyens informés qui doivent eux-mêmes, sans égard à la classe, à la religion ou au genre, mener les programmes des gouvernements, des institutions publiques, des politiques et organisations d'aide internationale, et dont les droits doivent être respectés.

Le droit de savoir ainsi que l'accès équitable à l'information permettent aux gens d'articuler leurs préoccupations. Au cours des dernières années, dans différentes parties du monde, les mesures législatives portant sur le droit à l'information commencent à améliorer la transparence et la reddition de comptes. Il se dégage un consensus général voulant que le fait de permettre « aux voix de s'exprimer » par la liberté d'expression rehausse d'autres libertés humaines. Les droits de communication englobent le droit à l'information et à la liberté d'expression, le droit d'accès à l'information et aux connaissances ainsi que le droit de les utiliser.

À leur tour, la liberté d'expression, le droit de savoir, l'accès aux technologies de l'information et des communications et à une diversité de contenu et de ressources culturelles sous-tendent les communautés et les sociétés durables. Ces principes de base contribuent à façonner des formes

# Tendances actuelles

réelles de démocratie. Par ailleurs, la faiblesse ou l'absence de l'une de ces conditions aura pour effet de restreindre et de diminuer la communication véritable.

« Personne ne présente un portrait d'ensemble du type de valeurs que nous estimons importantes, qui guideront les décisions politiques que nous prendrons, et personne ne suscite ce genre de débat – quelle sorte de personnes, de sociétés, de pays voulons-nous être? Je crois qu'il existe un espace permettant ce type de discussion et de formulation de nature globale. » [Traduction] *Peter Horsfield (Juillet 2020). Ancien professeur de communication à la RMIT University, et ancien chargé de cours en technologie appliquée à la United Faculty of Theology, Melbourne, Australie.*

## La vision versus la réalité

Bien que la WACC reconnaisse le vaste potentiel des infrastructures de communication dans les sociétés contemporaines, elle convient que des obstacles se dressent devant la pleine reconnaissance des droits de communication. L'une des principales préoccupations porte sur le contrôle et l'ingérence politiques en matière de liberté d'expression. Parallèlement à la saturation médiatique, émerge une dépendance à l'égard des médias comme sources de connaissances sur le monde, encore plus manifeste en temps de conflits. Une seconde préoccupation concerne l'influence de la propagande et les répercussions de la censure. Une troisième préoccupation est liée aux pratiques discriminatoires entre les hommes et les femmes, particulièrement selon une perspective fondée sur les droits, dans certains contextes sociaux et culturels et en termes de disparités économiques.

Pour la plupart des gens de monde entier, les droits de communication demeurent une vision, un espoir. Ils ne sont pas une réalité sur le terrain. Au contraire, ils sont fréquemment et systématiquement violés. On doit constamment rappeler aux gouvernements qu'en vertu des traités des droits de l'homme qu'ils ont ratifiés, ils sont légalement tenus de mettre en œuvre, de promouvoir et de protéger les droits de communication. Les droits de communication sont un moyen d'exprimer des besoins fondamentaux et la satisfaction de ces besoins exige une ferme volonté politique et l'allocation de ressources considérables. L'absence d'engagement à l'égard de ces ressources ne sert qu'à intensifier la méfiance envers les institutions politiques.

L'exclusion d'un grand nombre de personnes des processus politiques démocratiques causée par l'absence de moyens de participation efficaces représente un autre défi pour ce qui est des droits de communication. Ce problème est exacerbé par l'expansion des pouvoirs de monitoring et d'interception des communications jour et nuit que l'on exerce au nom de la sécurité nationale, mais dont on abuse de façon quasi universelle.

À l'échelle mondiale, la communication est devenue une énorme industrie. Plusieurs de ses produits et services reposent sur des objectifs commerciaux plutôt que sur des considérations relevant du bien commun. Le marché médiatique mondial est largement contrôlé par un petit nombre de gigantesques conglomérats, mettant en péril la diversité et l'indépendance des flux d'information. Cette menace à la diversité est rehaussée par les tendances actuelles en termes de négociations commerciales sur la scène internationale, qui risquent d'assujettir la culture aux mêmes règles que les produits de consommation, minant ainsi les cultures, les connaissances et le patrimoine autochtones. Par ailleurs, les régimes stricts de propriété intellectuelle créent des enclaves d'information et posent des obstacles critiques aux sociétés du savoir émergentes.

« Les attaques envers les droits de communication et la liberté d'expression, la montée des « *fake news* », les discours haineux et le pouvoir des géants de la technologie sont autant d'éléments qui font partie d'un amalgame de facteurs toxiques qui doivent maintenant être contestés – et leurs incidences clairement dévoilées – si l'on veut donner aux gens l'occasion de riposter et de construire des mouvements citoyens et des systèmes

# Tendances actuelles

sociaux/politiques plus démocratiques.» [Traduction] *Margaret Gallagher (Juillet 2020), chercheuse et autrice à la pige, spécialiste du domaine genre et médias.*

## Inégalité, accessibilité, responsabilité

L'inégalité est reconnue comme facteur déterminant quant aux processus mondiaux actuels. Dans le contexte du Programme de l'ONU à l'horizon 2030, il est essentiel de surmonter l'inégalité, puisque ce programme a adopté le principe fondamental de « ne laisser personne de côté » pour guider l'ensemble des efforts de développement durable à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Les multiples manifestations de l'inégalité se déploient dans toutes les sphères : le genre, la géographie, l'accès à l'éducation, la sécurité sociale, l'eau pure et l'assainissement, les technologies, les terres et les ressources naturelles. Elles doivent toutes être abordées simultanément et par le truchement de mesures complémentaires.

Les étapes menant à l'accès numérique universel doivent inclure des mesures spéciales visant à éliminer les obstacles pour ceux qui sont : a) déjà marginalisés – les femmes, les peuples autochtones, les populations rurales et autres, et b) actuellement sans accès numérique. Que ce soit dans les pays riches ou pauvres, il persiste une disparité quant à l'accès des femmes à l'Internet. On constate l'absence de conception, d'éducation et de ressources de communications numériques tenant compte de la dimension des genres, ces nouveaux types d'injustice se manifestant en ligne sous forme de misogynie et de relations opprimantes entre les sexes. Plus précisément, nous devons inclure les voix des pays en développement et des personnes et groupes historiquement marginalisés, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les minorités ethniques et religieuses, les populations rurales et les personnes plus âgées.

L'accès à l'infrastructure numérique est nécessaire pour les quelque 50 % de la population mondiale actuellement sans Internet. Sans accès abordable, les avancées des technologies numériques profiteront démesurément à ceux qui sont déjà connectés, exacerbant ainsi les inégalités. La croissance de l'accès de base continue d'être la plus lente dans les pays ayant les revenus les plus faibles. Les secteurs privés, publics et locaux mettent à l'essai une gamme d'options de connectivité, et la coopération numérique pourrait faciliter le partage de compétences, de ressources et de stratégies.

Récemment, un concept clé a émergé, soit celui de « l'accès effectif », qui est fonction de l'interrelation entre les médias et les autres facteurs qui y sont étroitement liés : la littératie, la langue et l'éducation. Il s'agit de la principale leçon découlant des débats entourant la « fracture numérique » : que la simple disponibilité de la technologie ne suffit pas à favoriser le développement ou le progrès social. L'accès effectif implique que l'ensemble des individus et des communautés devraient être en mesure d'utiliser les infrastructures médiatiques pour produire du contenu, accéder à l'information et aux connaissances, et participer activement aux dimensions relatives aux politiques, à la culture et à la gouvernance.

La littératie en matière de médias et d'information est également une condition préalable déterminante, puisqu'un niveau adéquat d'utilisation des médias exige de la formation et de l'éducation, une participation démocratique, l'accessibilité des formats et de la technologie pour les personnes ayant un handicap et autres besoins distincts, un contenu diversifié dans les langues appropriées, la liberté d'expression, les occasions de production média menée par les citoyens et les communautés, ainsi que le renforcement des capacités. Tous ces éléments constituent les fondements de l'accès véritable.

Un autre déséquilibre concerne le pouvoir des entreprises mondiales qui contrôlent l'Internet, un outil désormais requis pour exécuter les tâches courantes de nos vies quotidiennes. Nombreux sont ceux qui sont exclus par la domination de l'anglais et d'autres langues

# Tendances actuelles

coloniales. L'influence asymétrique exercée sur la gouvernance de l'Internet, la localisation des logiciels et la conception technique en font un terrain largement inégal pour divers groupes, particulièrement pour les minorités culturelles et linguistiques. Qui plus est, dans la veine du modèle actuel de ce que l'on nomme maintenant « l'économie de la surveillance », les activités quotidiennes de la plupart des gens sont acheminées vers de vastes procédés de collecte et de traitement de données, propriétés des principales entreprises médiatiques qui se situent hors du domaine de la responsabilité publique. L'emprise des grandes plateformes sur cette infrastructure, en plus de l'informatique en nuage, de l'intelligence artificielle (IA) et de « l'Internet des objets » posent des défis croissants liés à l'autonomie des citoyens et à la gouvernance mondiale des communications. La conception des infrastructures médiatiques et des plateformes numériques doit plutôt répondre aux besoins des communautés de diverses langues, des individus ayant des niveaux différents d'habileté, de styles d'apprentissage et de ressources financières.

« Nous devons avoir préséance sur les données et cela commence par une nouvelle charte des droits fondamentaux qui pose la question suivante 'Qui recevra des informations sur mes expériences?' » – *Shoshana Zuboff (RightsCon 2020), universitaire et autrice de The Age of Surveillance Capitalism.*

## Exclusion et inclusion

Les changements marqués en matière de technologies des médias sont couramment accompagnés de promesses d'améliorer les inégalités entre les sexes. Pourtant, ces technologies sont fréquemment inabordables pour plusieurs groupes de femmes, et la dimension des genres est souvent négligée dans les processus essentiels à garantir les droits de communication en termes de conception, d'éducation et de ressources. Cette situation soulève la question interconnectée de l'absence de participation diversifiée à la gouvernance, à la conception et au déploiement des technologies des médias et de la communication, que ce soit dans le secteur privé ou public. La misogynie et les relations entre les sexes opprimantes ont emprunté des formes troublantes sur les plateformes de médias sociaux. Ces aspects des médias et des TIC, liés à la dimension des genres, nuisent considérablement au progrès social. De plus, lors de l'élaboration de toute nouvelle technologie, on doit poser la question de savoir dans quelle mesure elle créera par inadvertance de nouvelles manières de violer les droits.

Parmi les groupes constamment exclus, on relève aussi les peuples autochtones laissés pour compte quant aux bienfaits du développement, aux occasions sociales, à l'accès et à la gouvernance numériques. Les peuples autochtones ont un accès extrêmement limité au matériel numérique dans leurs propres langues. Et même si on les invite à participer à la gouvernance numérique coopérative, il se peut qu'ils ne possèdent pas la capacité d'y participer de façon efficace et signifiante. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones reconnaît formellement l'importance des systèmes de médias autochtones communautaires, ce qui a mené à la l'acceptation générale du fait que les droits de communication des peuples autochtones sont au cœur même de leur autonomie et de leur pérennité culturelle.

La communication et les médias autochtones peuvent jouer deux rôles interreliés en ce qui concerne le développement durable. Premièrement, ils peuvent aider à ouvrir des espaces dans les discours publics afin de promouvoir et de préserver les droits et la culture des peuples autochtones. Cela peut servir à s'attaquer aux représentations racistes et discriminatoires, à favoriser les discours et les débats publics transparents, éclairés et démocratiques, en plus d'influencer les programmes publics qui soutiennent les droits autochtones. Deuxièmement, les médias et la communication autochtones jouent un rôle primordial à l'échelle locale. Ils constituent des forums indispensables, favorisant les dialogues locaux et l'organisation communautaire qui contribuent à autonomiser les communautés en leur permettant de

# Tendances actuelles

concevoir des programmes cohérents et dirigés par les membres de la communauté en faveur du développement durable.

« L'Internet cesse d'être un luxe et devient plutôt un fondement – le fondement de nos systèmes d'éducation, le fondement de nos systèmes de santé, le fondement de nos économies. Et pour ceux qui ne sont pas connectés, cela signifie qu'ils seront encore davantage laissés pour compte et que la fracture numérique aura d'immenses effets aggravants sur toutes les autres inégalités. » [Traduction] – *Fabrizio Hochschild Drummond (Juin 2020), Conseiller spécial du Secrétaire général pour les préparatifs de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations Unies*

## La crise climatique et le savoir écologique traditionnel

La crise climatique représente l'une des plus grandes menaces à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Les processus du changement climatique se précipitent vers un point de non-retour et à ce jour, les cibles volontaires de réduction des émissions ne correspondent pas aux réductions requises pour que les hausses de température demeurent sous les limites sécuritaires. La fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes augmentent; les taux d'émissions de dioxyde de carbone et de méthane s'accroissent à un rythme soutenu; les températures planétaires sont en voie d'augmenter d'au moins 2 °C. La migration issue du climat s'amplifie et dans l'ensemble, ce sont les pays en développement – particulièrement les petits États insulaires – qui sont les plus vulnérables aux risques liés au climat, à la fois en termes d'événements à évolution rapide (phénomènes météorologiques catastrophiques) et d'événements à évolution lente (augmentation des niveaux de la mer).

Il est impératif de tirer parti des nouvelles technologies, particulièrement des sources d'énergie renouvelable, afin de « décarboniser » la croissance économique. Cependant, les mécanismes visant à contrer les effets du changement climatique ne devraient pas être imposés d'en haut, mais plutôt émerger de l'information et du soutien offerts aux membres les plus vulnérables de la société, en plus du savoir écologique traditionnel. Il s'agit de l'information dont disposent les peuples autochtones à propos de leur pays, de leur climat et de leur écologie. Elle est de plus en plus reconnue comme source fiable de données écologiques relatives à la gestion du monde naturel, à l'instauration de la résilience au changement climatique et à l'atténuation de ses probables effets catastrophiques.

Il est impératif que les peuples autochtones contrôlent ce processus de partage d'information – à la fois pour ce qui est de la capacité de choisir l'information qu'ils souhaitent partager, avec qui et sous quelles conditions, mais également en contrôlant les médias qui transmettent ces informations (ses formats, canaux et contenu). Ce type d'échange de connaissances est intimement lié aux droits de communication des peuples autochtones.

## La migration et le mouvement des personnes

La migration est inhérente à la vie humaine et elle se produit lorsque les gens voyagent en quête d'emplois, d'occasions, d'éducation et d'une meilleure qualité de vie pour eux et leurs familles. Toutefois, en 2018, une personne sur 108 a été déplacée par la force, ce qui équivaut à 37 000 personnes par jour déplacées contre leur volonté. La migration et les déplacements forcés augmentent en raison du surcroît des risques causés par le climat, du prolongement de plusieurs conflits, de la croissance élevée des populations et de l'absence d'occasions d'emplois décentes, auxquels s'ajoutent les inégalités persistantes au sein et entre les pays. Cependant, les conflits violents sont la principale cause de la migration forcée.

# Tendances actuelles

Pour ce qui est de la relation entre les migrants et les personnes déplacées internes avec les communications et les médias, les gens disposant d'un statut légal ou citoyen limité ou incertain se trouvent fréquemment au bas de l'échelle quant à l'accès aux communications dans les pays par ailleurs développés. Qui plus est, conjointement avec les avancées technologiques, l'accélération de la mobilité humaine au sein et entre les pays de régions non occidentales (par les migrants, les expatriés, les étudiants) a compliqué la circulation transfrontalière et la consommation des cultures médiatiques.

Les migrants communiquent à l'extérieur de leurs territoires médiatiques nationaux, ce qui augmente la présence des réseaux d'activistes, de délibération et de mobilisation au sein desquels les médias proposent de nouvelles « infrastructures de citoyenneté ». Les médias sociaux et les téléphones mobiles ont été déterminants pour les migrants nationaux et internationaux, en tant qu'outils leur permettant de maintenir leurs réseaux personnels, culturels et politiques, et de canaliser de nouvelles identités et de nouveaux comportements.

## Notre avenir numérique commun

Il est urgent d'examiner la manière dont les cadres et les conventions des droits de l'homme traditionnels devraient guider notre avenir numérique commun et sa technologie. Plusieurs des documents les plus importants qui codifient les droits de l'homme ont été rédigés avant l'ère de l'interdépendance numérique. Par conséquent, il existe un écart immense dans la supervision et la pratique, même si les droits que ces traités et conventions codifient s'appliquent entièrement dans la sphère numérique. Ces questions doivent être abordées dans le contexte de la gouvernance des médias.

Les technologies numériques permettent aux activistes de revendiquer, de défendre et d'exercer leurs droits, les médias sociaux favorisant de nouveaux canaux ouverts à la liberté d'expression ainsi qu'à la consignation et à la médiatisation des violations. Parallèlement, ils laissent libre cours aux formes agressives de discours haineux, d'abus misogynes et de violence en direct ayant de réelles conséquences, y compris les suicides. La présence de contenu préjudiciable ou abusif (racisme, harcèlement, abus envers les enfants) et la prévalence de fraude, de vol d'identité et de mésinformation en ligne doivent être abordées. Le contenu généré par les utilisateurs enrichit les médias traditionnels et expose des points de vue alternatifs. En revanche, l'Internet est aussi devenu un espace où foisonnent les perspectives réactionnaires, les représentations racistes et les discours haineux.

L'accès des citoyens à plusieurs ressources de nature informative ou culturelle est sujet au contrôle exercé par les pays néo-autoritaires et par les intermédiaires des informations de types variés, y compris les fournisseurs de services Internet, les moteurs de recherche, les développeurs d'applications mobiles et les concepteurs d'écosystèmes médiatiques exclusifs. Un tel contrôle a des incidences importantes sur le niveau et la qualité de l'accès. En outre, la société civile a le devoir de faire en sorte que les avancées technologiques ne sont pas utilisées pour brimer les droits de l'homme ou pour éviter la reddition de comptes.

« Comment la vérité vous rend-elle libre? Quelle vérité? Comment cela fonctionne-t-il, si la logique a été jetée par la fenêtre? La WACC ne pourrait-elle pas se rallier aux gens qui réfléchissent au type de vérité qui vous rend libre? Non seulement les gens de la base, mais aussi des universitaires et des activistes. Contre le « grand mensonge », contre la brève euphorie de la violence, contre l'apparente similitude entre ce qui est pervers et ce qui est libérateur. » [Traduction] *Liv Sovik (August 2020), professeure de communication à la Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil.*

# Tendances actuelles

## Les médias d'intérêt public

L'un des domaines cruciaux des droits de communication a toujours été le journalisme et les connaissances publiques, c'est-à-dire les ressources vers lesquelles se tourne le public pour se faire une opinion sur les sujets d'intérêt public et général. Les médias numériques proposent de nouvelles plateformes et de nouveaux formats pour disséminer l'information et permettre la création et le maintien de communautés en ligne. Les plateformes de médias sociaux, alliées au démantèlement progressif des structures médiatiques traditionnelles (journaux, télévision, radio), sont dorénavant les sources de nouvelles de premier choix. Compte tenu des répercussions de la pandémie de Covid-19, la propagation et l'utilisation des technologies de communication numériques et les répercussions des médias sociaux et des géants de la technologie se sont également accentuées. Le tout soulève la question des médias d'intérêt public.

Le journalisme professionnel indépendant est la pierre angulaire de la bonne gouvernance et des sociétés démocratiques. En dépit de cette fonction essentielle, les médias d'intérêt public sont en déclin chronique. Le concept de l'intérêt public dans les médias remonte au moins aux origines de la radiodiffusion au début du vingtième siècle, plusieurs usages devenant populaires, puis moins populaires. Le fait de garantir que les médias puissent d'abord se concentrer sur l'intérêt public n'a vraiment rien de simple. À l'exception des États les plus totalitaires, l'espace médiatique – la médiation technologique de la communication entre les gens – est occupé par des blocs d'intérêts divergents, parmi lesquels aucun ne vise clairement le plus vaste intérêt public mais où, par moment, chacun prétend le faire.

Alors que la numérisation accélérée a donné lieu à de nouveaux moyens de publier les nouvelles et les opinions, le quatrième pouvoir a dû composer avec plusieurs défis concernant la réalisation de son rôle en tant que source fiable d'information et de chien de garde. Au cours des dernières années, des milliards de dollars de publicité se sont déplacés du contenu hors ligne vers le contenu en ligne; la viabilité financière, et par extension, la survie des reportages d'information indépendants, sont mises en cause. L'émergence des plateformes de médias numériques a aussi dispensé le pouvoir aux usagers et aux acteurs externes qui peuvent participer directement, en touchant d'énormes auditoires, et exercer divers niveaux d'influence sur les pratiques démocratiques. La montée des algorithmes et des pièges à clic a polarisé les débats publics; la désinformation et la mésinformation sont de plus en plus puissantes et la confiance du public à l'égard des médias traditionnels comme des médias sociaux s'effrite.

La WACC militera en faveur d'une participation citoyenne plus efficace, découlant d'une participation plus éclairée, reposant sur la médiation des divers points de vue rendus disponibles au plus vaste éventail possible de la population. On espère que ces médias d'intérêt public contribueront à accroître les connaissances du public ainsi que la capacité de surveiller le pouvoir et de favoriser les débats ouverts au sein du public – autant d'idéaux auxquels continueront de se mesurer la validité des droits de communication.

« Notre monde actuel a plus que jamais besoin d'une plateforme morale vouée aux problèmes de communication essentiels que doit surmonter l'humanité. La Covid-19 dépasse l'enjeu de la santé publique : il s'agit d'un enjeu de communication qui soulève des questions critiques de nature morale sur la liberté, la censure, les propos alarmistes, la transparence et la démocratie. Aujourd'hui je vois bien peu de sanctuaires, voire, aucun, où nous pouvons – au-delà des fractures de genre, d'ethnicité, de religion ou de finances – amorcer un véritable dialogue. » *Cees J. Hamelink (Septembre 2020), spécialiste des droits de communication et professeur de santé publique et de droits de l'homme à la Vrije Universiteit, Amsterdam.*

# Tendances actuelles

## Sources

Document produit par le Secrétaire général de la WACC, Philip Lee, reposant sur les ressources suivantes. *An Environmental Scan of Issues around Communications and Media*, compilé en février 2020 par Jodie Lea Martire, doctorante à la University of Queensland, Australie, supervisée par le professeur Pradip Thomas, ancien Directeur des études et publications de la WACC. Sa tâche consistait à synthétiser trois documents clés :

- *Inequality and Communicative Struggles in Digital Times: A Global Report on Communication for Social Progress* (Couldry et al., 2018). À l'origine, il s'agit du chapitre *Médias et Communication* du rapport produit par le Panel International sur le Progrès Social (IPSP, en anglais), *Repenser la société pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, publié par Cambridge University Press.
- Le document du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Sustainable Development Outlook 2019: Gathering Storms and Silver Linings* (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU), 2019).
- Le Rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, *L'ère de l'interdépendance numérique*. Le Groupe a été nommé par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en juillet 2018. Il était coprésidé par Melinda Gates, de la the Bill & Melinda Gates Foundation et Jack Ma, du groupe Alibaba. Dans le cadre de ce rapport, les réponses à l'Appel à contributions provenaient du milieu universitaire, de la société civile, de l'industrie, des gouvernements et des organisations internationales.

Le document a également bénéficié des conseils et des opinions de bon nombre d'experts qui partagent la vision de la WACC quant à Communication pour toutes et tous.